

Québec, le 27 novembre 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue, *Simon*

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 24 octobre 2019 par la députée de la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue au sujet de l'amélioration de la route 117 entre Val-d'Or et Rouyn-Noranda.

En 2015, deux voies auxiliaires dans le secteur de la côte Joannès ont été aménagées améliorant ainsi la fluidité et la sécurité. Notons également la mise en service à l'été 2019 de la voie de contournement de Rouyn-Noranda, important projet qui couvre une distance de 7,7 kilomètres et qui permet d'exclure le trafic lourd en transit et de limiter le passage de matières dangereuses au cœur de la ville de Rouyn-Noranda.

Deux autres voies auxiliaires sont prévues dans les prochaines années. L'aménagement d'une voie à l'est du pont de la rivière Bousquet en direction de Val-d'Or est prévu pour 2020. Un autre dans la courbe Brière à Rivière-Héva en direction de Val-d'Or est en cours de préparation. D'autres secteurs sont présentement à l'étude.

Je tiens d'abord à vous assurer que le ministère des Transports (MTQ) accorde une grande importance à ce tronçon de la route 117 et analyse toutes les options visant son amélioration, la sécurité étant au cœur de ses priorités.

... 2

La route 117 fait effectivement partie du Réseau routier d'intérêt national au Canada. Toutefois, cela ne fait pas en sorte que la gestion de ce corridor soit transférée au gouvernement fédéral. Le Québec en reste pleinement responsable et il appartient au gouvernement du Québec d'identifier, parmi l'ensemble de ses projets qu'il juge prioritaires, ceux auxquels il souhaite associer une contribution financière du gouvernement fédéral.

Actuellement, les enveloppes disponibles pour le Québec, provenant des programmes fédéraux en infrastructure routière en vigueur, ont toutes été associées à des projets, et ce, sur la base des priorités alors identifiées par le gouvernement du Québec lors de la mise en place des programmes fédéraux en 2014. Le projet de la route 117 n'a pas été identifié parmi ces priorités.

Depuis 2015, les nouveaux programmes fédéraux d'investissement en infrastructure de transport ont surtout ciblé le transport en commun ou des projets d'adaptation ou d'atténuation des effets des changements climatiques.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre



François Bonnardel